

Pays: REPUBLIQUE DE GUINEE

Date de présentation: 26/09/2014

Rapport national volontaire à la onzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts

Contexte

La onzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) se tiendra à New York du 4 au 15 mai 2015: Conformément au Programme de travail pluriannuel du Forum pour 2007-2015, le thème général de cette session sera le suivant: *Forêts: progrès réalisés, difficultés rencontrées et voie à suivre en ce qui concerne l'arrangement international sur les forêts*. La onzième session visera en particulier à:

1. Examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs d'ensemble relatifs aux forêts et dans la mise en œuvre de l'Instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts (ci-après « l'Instrument sur les forêts ») et
2. Examiner la contribution des forêts et de l'arrangement international sur les forêts, y compris l'Instrument sur les forêts, aux objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

La présentation par les États membres du FNUF de rapports nationaux sur ces questions contribuera de façon déterminante au rapport analytique consolidé que le Secrétaire général présentera à la onzième session du FNUF sur les progrès et les tendances observés dans les domaines susmentionnés ainsi qu'aux délibérations du Forum sur l'avenir de l'arrangement international.

Conformément à la résolution 10/1 de la dixième session du Forum,¹ le secrétariat du FNUF, en collaboration avec les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et en étroite consultation avec les pays, a révisé et rationalisé la matrice du rapport. La matrice révisée ci-jointe s'inspire en la simplifiant de la matrice pour l'établissement des rapports présentée à la dixième session du Forum. Plus précisément, le nombre de questions a été réduit en éliminant les chevauchements et les États membres sont priés de fournir seulement les renseignements qui ne sont pas déjà communiqués aux organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts ou qui ne sont pas disponibles dans d'autres bases de données internationales.

La matrice du rapport présentée à la onzième session comporte deux parties. La première partie regroupe les questions portant sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Instrument sur les forêts, y compris les objectifs d'ensemble relatifs aux forêts. La deuxième porte sur les questions concernant la contribution des forêts et de la gestion forestière durable à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans la mesure du possible, les renseignements communiqués au Secrétariat du FNUF seront complétés par des données quantitatives, provenant, entre autres, des fournisseurs internationaux de données ci-après:

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Évaluation des ressources forestières mondiales/Questionnaire collaboratif d'évaluation des ressources forestières - FAO, Forêts Europe, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), Processus de Montréal et Observatoire des forêts d'Afrique centrale (OFAC)
- Questionnaire commun sur le secteur forestier – FAO, OIBT, CCE-ONU, EUROSTAT
- FAO, Situation des forêts du monde 2014
- Forest Stewardship Council (FSC) et Programme de reconnaissance des certifications forestières.

¹ La résolution 10/1 de la dixième session du FNUF a prié le secrétariat du Forum de simplifier davantage les lignes directrices et la formule des rapports nationaux présentés à titre facultatif au Forum à sa onzième session en organisant un débat technique sur la méthode de présentation de rapports avec les experts concernés des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, en tenant compte des types d'informations communiquées à ces organisations et au moyen de mécanismes régionaux de définition des critères et des indicateurs, d'autres mécanismes et d'ateliers régionaux équilibrés, en fonction des ressources disponibles. (Forum des Nations Unies sur les forêts, rapport sur la dixième session, 8 – 10 avril 2013, E/2013/42 _E/CN.18/2013/18).

Lignes directrices et matrice pour l'établissement des rapports

Les États membres sont invités à:

1. Présenter leur rapport national sous **forme électronique (MS Word) en anglais, français ou espagnol** à l'adresse unff@un.org, **d'ici au 30 septembre 2014** au plus tard. Une présentation plus rapide facilitera beaucoup la préparation par le Secrétariat du rapport analytique consolidé du Secrétaire général à la onzième session du FNUF. On notera que le fichier MS Word de la matrice du rapport peut également être téléchargé à partir du site Internet du FNUF à l'adresse: http://www.un.org/esa/forests/ /unff11_reporting_template.doc
2. Joindre, dans un courrier électronique séparé, la version scannée de la lettre officielle signée de leur Ministère respectif transmettant le rapport, ou d'une note verbale de leur Mission permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York.
3. Présenter tous les éléments graphiques inclus dans leur rapport national dans des fichiers électroniques distincts.
4. Cocher tous les encadrés des questions à choix multiples. En plus des réponses « oui » ou « non », les pays sont invités à présenter de brefs exposés descriptifs, rappelant le contexte et l'historique. Veuillez noter que l'espace prévu pour ces renseignements est limité à 250 mots par question

Compte tenu du caractère pluridisciplinaire des questions relatives aux forêts et à la gestion durable des forêts, il est souhaitable, pour établir les rapports, de consulter des experts dans les ministères nationaux compétents, notamment les ministères de l'environnement, du développement économique, des finances et de l'agriculture. Il est aussi vivement conseillé de consulter les correspondants nationaux pour l'évaluation des ressources forestières de la FAO, les conventions de Rio, les autres organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et les processus relatifs aux critères et indicateurs (C&I), selon que de besoin.

Veuillez noter que l'année 2007 – année de l'adoption de l'Instrument sur les forêts (2007), sert de point de référence pour l'ensemble du document.

Tous les termes utilisés dans le présent document sont conformes au document de travail 180 de l'Évaluation des ressources forestières de la FAO « FRA 2015 - Termes et définitions »: <http://www.fao.org/docrep/017/ap862e/ap862e00.pdf>

Abréviations

APD	Aide publique au développement
C&I	Processus relatifs aux critères et indicateurs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FLEGT	Plan d'action européen sur l'application de la législation forestière, la gouvernance et les échanges
FNUF	Fonds des Nations Unies sur les forêts
FRA	Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONU	Organisation des Nations Unies

Informations générales

Correspondant national du FNUF

Nom:	SAGNO Christine
Titre:	Inspectrice Générale Adjointe de l'Environnement
Adresse:	BP : 761, E-mail : csagno@yahoo.fr
Organisation:	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
Téléphone:	(00224) 655 25 24 02/ 664 38 17 31/ 622 72 70 29
Télécopie:	
Courriel:	csagno@yahoo.fr

Personne à contacter au sujet du rapport national, si différente du correspondant national du FNUF

Nom:	KOLIE Appolinaire Togba
Titre:	Directeur général du Fonds Forestier National
Adresse:	Direction Générale du Fonds Forestier National BP : 761,
Organisation:	Ministère de l'Environnement, Eaux et Forêts
Téléphone:	(00224) 655 645 655/628 129 392
Télécopie:	
Courriel:	apollinairetogba@gmail.com atkolie_chn2002@yahoo.fr

PARTIE I:
Progrès dans la mise en œuvre de l'Instrument sur les forêts,
y compris les objectifs d'ensemble relatifs aux forêts

1. Depuis l'adoption de l'Instrument sur les forêts en 2007, quelles sont les mesures prises par votre gouvernement pour renforcer les politiques, la législation et les mesures d'application relatives aux forêts dans l'optique de la gestion forestière durable? Veuillez préciser:

	Nouvelles mesures	Modifications des mesures existantes
Politiques relatives aux forêts	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>
Législation relative aux forêts	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>
Programme forestier national	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>
Régime de propriété des forêts	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>
Autres mesures	X <input type="checkbox"/>	
Aucune mesure	<input type="checkbox"/>	

Veuillez fournir des renseignements complémentaires sur ces mesures et/ou d'autres mesures:

- Depuis 2010, Le Président de la République à pris un Décret pour interdire l'exploitation forestière et l'exportation du bois dans notre pays ; il a érigé la structure du service des eaux et forêts en un Corps Paramilitaire des Conservateur de la Nature
- La révision de la Politique Forestière ;
- La réactualisation de la législation forestière en fonction de l'Instrument Juridiquement Non Contraignant sur tous Types de Forêts ;
- La mise en place d'un programme forestier national dans le cadre du reboisement de toutes zones dégradées, la création des forêts communautaires et le classement des forêts au profit des communautés.

Ces mesures ont-elles été efficaces dans l'optique de la mise en œuvre de l'Instrument sur les forêts?

	Efficaces	Partiellement efficaces	Non efficaces	Non appliquées
Politiques relatives aux forêts	X <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Législation relative aux forêts	X <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme forestier national	X <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régime de propriété des forêts	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres mesures	X <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veuillez fournir 2-3 exemples de mesures ayant efficacement contribué à la mise en œuvre de l'Instrument sur les forêts, en indiquant le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

La mise en place de la ceinture verte qui consiste à la réalisation des activités de reboisement , de lutte contre la désertification avec 2 000 hectares par préfectures au Nord de la Guinée qu'en 2020.

2. **Depuis 2007, quelles sont les mesures prises par votre gouvernement pour empêcher et réduire le trafic international de produits forestiers récoltés de façon illicite, comme le bois d'œuvre, les espèces de la faune et de la flore sauvages et d'autres ressources biologiques?**

- Nouvelle législation
- Amélioration de la mise en œuvre de la législation existante
- Contrôles à l'exportation
- Contrôles à l'importation
- Accords bilatéraux entre pays exportateurs/importateurs
- Aucune mesure
- Autres mesures, par exemple politiques d'achats publics, partenariats public-privé. Veuillez préciser ci-dessous:

- L'implication des communautés riveraines dans la gestion participative de nos forêts ;
- La publication et de l'application du Décret interdisant l'exportation du bois brut sur tout le territoire national ;
- La formation de 2.000 gardes forestiers pour la protection de nos forêts et la faune sauvage ;
- La confiscation des produits forestiers récoltés de façon illicites par les agents du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts et mise à la disposition des délinquants à la justice pour l'application de la loi ;
- Mise en place d'une structure au niveau national pour la lutte contre la criminalité faunique avec l'appui de certaines ONG et l'interpool.

Veuillez fournir 2-3 exemples, en indiquant, si possible, les liens Internet du (des) document(s) pertinent(s):

- Les procès verbeaux et rapports de la Justice ;
- La réalisation des plusieurs hectares de forêts
- L'existence de la stratégie de gestion participative des forêts

3. **Depuis 2007, quelles sont les mesures prises par votre gouvernement pour assurer une plus grande place aux forêts et à la gestion forestière durable dans les plans nationaux de développement, les stratégies de réduction de la pauvreté ou d'autres plans du même type?**

- Les forêts/la gestion forestière durable sont désormais prises en compte dans les plans/stratégies de développement nationaux
- Les forêts/la gestion forestière durable se voient désormais attribuer un rang plus élevé de priorité dans les plans/stratégies de développement nationaux
- La contribution des forêts/de la gestion forestière durable à l'élimination de la pauvreté, à la sécurité alimentaire, à la sécurité de l'approvisionnement en eau et à l'emploi fait l'objet d'un examen permanent et d'une attention soutenue du Gouvernement guinéen
- Autres mesures, veuillez préciser ci-dessous:

- Le reboisement est une des priorités du Gouvernement Guinéen dans la lutte contre la pauvreté ;
- Les plans stratégiques d'investissement des différents départements tiennent compte de l'aspect forêt

Ces mesures ont-elles permis:

- L'acheminement d'une plus grande partie de l'aide publique au développement (APD) vers des activités relatives à la gestion durable des forêts
- L'augmentation des ressources publiques nationales consacrées aux activités relatives à la gestion durable des forêts
- Une meilleure prise de conscience de l'importance des forêts/de la gestion forestière durable pour le développement durable
- Une meilleure prise de conscience de l'importance des forêts/de la gestion forestière durable pour l'élimination de la pauvreté
- Autres, veuillez préciser ci-dessous:

Les Ministères de l'Environnement et de l'Agriculture ont élaboré des plans d'investissement qui tiennent compte de la dimension forêt et des tables rondes de Bailleurs et partenaires techniques ont été organisés.

Veuillez décrire ces mesures, en fournissant, si possible, 2-3 exemples et le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

Plusieurs projets et programmes sont contenus dans ces plans d'investissement dans le cadre de la gestion durable des forêts.

4. Depuis 2007, votre gouvernement a-t-il pris des mesures pour renforcer la coordination entre les ministères et les départements dont les politiques ont un impact ou peuvent influencer sur les forêts et la gestion forestière durable?

- Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser les ministères et/ou départements concernés et l'efficacité des mesures dans la gestion durable des forêts:

Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts ;
 Ministère de l'Agriculture ;
 Ministère de l'Élevage et de la Production Animale ;
 Ministère de la Décentralisation et de l'Administration du Territoire ;
 Ministère des Mines et Géologies ;
 Ministère de l'Habitat.

Domaines concernés	Mesures efficaces	Mesures partiellement efficaces	Mesures non efficaces	Mesures non appliquées
Développement agricole/ rural	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Changements climatiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Environnement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Extraction minière	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Énergie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tourisme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veillez fournir 2-3 exemples de coopération intersectorielle, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) du (des) document(s) pertinent(s):

- Une coopération entre le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire ;
- Entre le Ministère des Mines et de la Géologie et le Ministère de l'Environnement, des eaux et Forêts où un programme de gouvernance dans le secteur minier tient compte des aspects forêts et environnement.

5. Les politiques/stratégies nationales relatives aux forêts ou le programme forestier de votre gouvernement contiennent-ils des objectifs chiffrés et limités dans le temps concernant la superficie forestière?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez énumérer les objectifs et les dates auxquelles ils doivent être atteints, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

Le plan d'investissement couvre une période de cinq ans (2013-2017), les objectifs en matière de forêt :

- Les populations guinéennes ont amélioré leurs pratiques en matière de restauration et la préservation des ressources naturelles ;
- Les projets de développement et d'aménagement du territoire intègrent des mesures de gestion rationnelle de la diversité biologique ;
- Le système de gestion des habitats sensibles est renforcé ;
- Les populations guinéennes sont mieux préparées pour mettre en œuvre des mesures de résilience et d'adaptation au changement climatique.

Le PANLCD a des données chiffrées en terme de lutte contre la désertification

6. Depuis 2007, quelles activités votre gouvernement a-t-il entreprises pour inverser la perte du couvert forestier et/ou accroître la superficie et la qualité des forêts? Veuillez préciser:

<input type="checkbox"/>	Boisement		ha
<input checked="" type="checkbox"/>	Reboisement	6.543,8	ha
<input checked="" type="checkbox"/>	Remise en état	10/F/C	15.200,6ha

Introduction ou mise en vigueur des éléments ci-après:

- Législation existante visant à réduire le déboisement et/ou à favoriser le boisement ou le reboisement
- Nouvelle législation visant à réduire le déboisement et/ou à favoriser le boisement ou le reboisement
- Nouvelle législation et nouvelles mesures visant la conservation et la protection des forêts
- Subventions aux propriétaires des forêts aux fins de l'élaboration et de l'application de plans de gestion
- Subventions pour la protection des forêts
- Réduction ou report des impôts prélevés sur les terres forestières
- Prêts à faible taux d'intérêt pour les activités forestières / la gestion des forêts

Autres, veuillez préciser ci-dessous:

Chaque année le Département de l'Environnement à travers le Fonds Forestier National finance les activités de reboisement dans toutes les préfectures du pays (ONG, Administration, projets de développement, les privées ainsi que les communautés. ;

Veuillez décrire ces éléments, en fournissant, si possible, 2-3 exemples et le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

- Les documents de création des forêts communautaires ;
- Le classement des forêts de l'Etat au profit des communautés pour une gestion durable ;
- L'initiation de la ceinture verte pour lutter contre la désertification ;
- La création des parcs et réserves pour une gestion de la faune sauvage et son habitat.

7. Quels types de mécanismes sont actuellement en place pour impliquer les parties prenantes dans la formulation des politiques relatives aux forêts/à la gestion durable des forêts, leur planification et leur mise en œuvre?

- Des tables rondes/comités ont été établies et se réunissent régulièrement
- Les autorités forestières rencontrent les parties prenantes sur une base ponctuelle lorsque des problèmes les concernant se posent
- Autres, veuillez préciser ci-dessous:

- La mise en place du bureau de la filière bois et dérivés ;
- La mise en place d'un réseau d'aires protégées pour la gestion durable de la biodiversité ;
- L'établissement d'un partenariat entre l'administration forestière et les privées dans le cadre de la gestion durable des forêts.

Ces mécanismes sont-ils efficaces pour favoriser des approches consensuelles:

	Efficaces	Partiellement efficaces	Pas efficaces	Non en place
Secteur privé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailleurs forestiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Communautés locales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Communautés autochtones	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ONG	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grand public	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veuillez fournir 2-3 exemples, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

La table ronde des partenaires techniques et financiers sur le réseau guinéens des aires protégées et réserves a permis d'enregistrer des intentions de financement du programme décennal de nombreux partenaires (ONG, Institutions et Etats..)

8. Dans quelle mesure les communautés locales et autochtones ont-elles des droits d'occupation ou d'usage dans les forêts de l'État?

- Pleins droits
 Droits partiels
 Aucun droit
 Non applicable

Veillez fournir 2-3 exemples de la façon dont les communautés locales et autochtones tirent parti des biens et services produits par les forêts, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

- Droits d'usage des produits forestiers ligneux et non ligneux ;
- Exploitation de quelques ligneux issus de l'aménagement des forêts communautaires et privée dans le cadre de la sommation locale.

9. Depuis 2007, votre gouvernement a-t-il mis au point ou mis à jour des stratégies de financement pour assurer une gestion durable des forêts et mettre en œuvre l'Instrument sur les forêts?

- Oui Non

Dans l'affirmative, quelle est la période couverte par ces stratégies?

- 2-5 années X
 5-10 années
 10-20 années
 Autres, veuillez préciser:

1. Le financement du Budget National de Développement ;
2. La mise en œuvre des micro projets sous financement du PNUD à travers la Convention de la Désertification;
3. Le renforcement des capacités des communautés et l'administration forestière.

Ces stratégies prennent en compte:

- Les financements publics nationaux
 Les financements privés internationaux
 Les financements publics extérieurs (y compris APD et REDD+)
 Les financements privés extérieurs

Veillez fournir 2-3 exemples, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

PNIE
PANLCD
Autorité du Bassin du Niger

10. **Votre gouvernement a-t-il établi un ou plusieurs systèmes/mécanismes pour le paiement des services écosystémiques fournis par les forêts?**

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser, en indiquant, si possible, la valeur totale estimée de ces paiements depuis 2007:

- | | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|-------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Protection des bassins versants/ | Dollars des |
| <input type="checkbox"/> | approvisionnement en eau | États-Unis |
| <input type="checkbox"/> | Stockage du carbone (y compris REDD+) | Dollars des |
| | | États-Unis |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Conservation de la nature | Dollars des |
| <input type="checkbox"/> | | États-Unis |
| <input type="checkbox"/> | Autres, veuillez préciser ci-dessous: | Dollars des |
| | | États-Unis |

Veuillez fournir 2-3 exemples de paiements pour services écosystémiques, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

11. **Depuis 2007, votre gouvernement a-t-il été en mesure de mobiliser un montant sensiblement accru de ressources financières pour la gestion durable des forêts? Dans l'affirmative, veuillez préciser l'origine de ces ressources:**

	2007	2013
<input checked="" type="checkbox"/> Financements publics nationaux	Dollars des États-Unis	Dollars des États-Unis
<input type="checkbox"/> Financements privés nationaux	Dollars des États-Unis	Dollars des États-Unis
<input checked="" type="checkbox"/> Financements internationaux publics (y compris APD et REDD+)	Dollars des États-Unis	Dollars des États-Unis
<input type="checkbox"/> Financements privés extérieurs	Dollars des États-Unis	Dollars des États-Unis

S'il n'y a eu aucune augmentation, veuillez préciser les principales difficultés rencontrées pour mobiliser des fonds:

- Le paiement des contreparties nationales est un handicap sérieux ;
 - La lenteur dans la mise à disposition des fonds ;
 - La lourdeur des mécanismes de mobilisation des ressources.

12. **Depuis 2007, quelles sont les mesures prises par votre gouvernement pour encourager l'investissement du secteur privé dans les forêts et la gestion forestière durable?**

- Réformes politiques et juridiques propres à favoriser un accroissement de l'investissement du secteur privé
- Incitations financières, comme des garanties de crédit, des allègements fiscaux, des subventions à l'emploi, etc.

- Mise en place de marchés pour les services écosystémiques fournis par les forêts
- Sensibilisation du secteur privé (brochures, conférences, campagnes de promotion de l'investissement dans les forêts)
- Développement et amélioration des infrastructures et des autres services publics intéressant la gestion durable des forêts
- Autres, veuillez préciser ci-dessous:

- La privatisation de la production des plants forestier pour le reboisement ;
- Le classement des forêts au profit des communautés riverraines ;
- La vulgarisation de la gestion participative des forêts.

Veuillez fournir 2-3 exemples en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

- Les documents de classements des forêts sont disponibles ;
- Le document de la stratégie de gestion participative est disponible.

13. Votre gouvernement participe-t-il aux efforts de coopération internationale pour promouvoir la gestion durable des forêts?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer les partenaires:

- Gouvernements
- Organisations intergouvernementales
- Secteur privé/philanthropique
- Organisations non gouvernementales
- Autres

Formes de coopération:

- Nord-Sud
- Sud-Sud
- Technique
- Financière
- Autres

Domaines de coopération:

- Forêts et changements climatiques
- Biodiversité des forêts
- Évaluation des services écosystémiques fournis par les forêts
- Questions socioéconomiques, y compris les conditions de vie
- Dégradation et remise en état des forêts
- Coopération scientifique
- Suivi des forêts/ collecte de données
- Transfert de technologie et développement des capacités
- Autres, veuillez préciser ci-dessous:

- ✓ La Mano River Union ;
- ✓ L'USAID dans le cadre du renforcement des capacités ;
- ✓ Le PNUD dans le cadre des projets de la lutte contre la désertification .

Veillez fournir 2-3 exemples de coopération internationale, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

- Nous avons les stations forestières dans les préfectures de Pita, de Kankan et de Forecariah ;
- Une école forestière à Mamou qui forme les agents techniques.

Veillez indiquer les principales difficultés auxquelles votre gouvernement est confronté dans la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts:

- Faible mobilisation des ressources financières extérieur,
- Faible capacité technique des acteurs dans le cadre de la gestion durable des forêts;
- Contribution financière insuffisante de l'Etat dans le financement des actions planifiées ;
- La non réalisation totale de nos plan d'action dans le cadre de la gestion durable

14. Votre pays dispose-t-il d'une ou plusieurs instituts ou centres d'excellence se consacrant à la mise au point et à la mise en œuvre d'innovations scientifiques, techniques et technologiques concernant la gestion durable des forêts?

Oui Non

Dans l'affirmative, quels sont les domaines sur lesquels sont ciblées ces activités scientifiques/techniques:

- Systèmes d'inventaire forestier
- Techniques pour réduire l'impact des activités d'abattage, de coupe et de transport du bois et des autres formes d'exploitation forestière
- Production de bois pour l'énergie
- Technologie de traitement du bois
- Réduction et recyclage des déchets
- Autres, veuillez préciser ci-dessous:

- Les stations forestière dans les préfectures de Pita, de Kankan et de Forecariah ;
- Une école forestière à Mamou.

Ces programmes visent-ils:

- Les propriétaires forestiers
- Les sociétés forestières/l'industrie des produits forestiers
- Les organismes étatiques
- Les communautés locales
- Les communautés autochtones
- Les ONG
- Le grand public

Depuis 2007, les financements consacrés aux activités scientifiques et de recherche liées aux forêts ont-ils augmenté?

Oui Non

Veillez décrire, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

15. Quelles sont les mesures prises par votre pays pour améliorer la sensibilisation du public aux importants bénéfices fournis par les forêts?

- Diffusion d'émissions à la radio ou à la télévision
- Publication de documents, par exemple brochures, dépliants, prospectus, ou/et affiches, etc.
- Réunions avec le public
- Événements/expositions artistiques
- Activités de soutien à la Journée internationale des forêts
- Autres

Veillez fournir 2-3 exemples, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s) document(s):

- L'organisation des ateliers de sensibilisation ;
 - La publication des dépliants sur la flore et la faune ;
 - La célébration du Mois de la Forêt Guinéenne avec la Journée Internationale des Forêts au Mois de Juin de chaque année ;
 - La sensibilisation du public dans les langues nationales du pays.

16. Quels sont les séries de critères et d'indicateurs (C&I) utilisés pour la gestion durable des forêts dans votre pays:

- Série nationale de C&I
- Série régionale/internationale de C&I (par exemple, OIBT, Forêt Europe, Processus de Montréal, Taraporto, etc.)
- Autres

Veillez préciser, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

Ces C&I servent-ils à:

- Générer des informations pour les rapports nationaux sur la situation et la gestion des forêts
- Surveiller et évaluer la situation et la gestion des forêts
- Étudier et élaborer des politiques forestières nationales et des outils pour une gestion forestière durable
- Communiquer avec la société et mener un dialogue avec les parties prenantes
- Établir des rapports sur les forêts pour les organisations régionales et internationales; dans ce cas, indiquer les organisations visées:

17. Votre pays a-t-il traduit l'Instrument sur les forêts dans une autre langue (à l'exclusion des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies: arabe, chinois, anglais, française, russe et espagnol)?

Non

18. Veuillez fournir des exemples des mesures ayant donné de bons résultats dans votre pays et des leçons qui en ont été tirées pour la mise en œuvre de l'Instrument sur les forêts, y compris les contributions aux quatre Objectifs d'ensemble pour les forêts:

- L'arrêt de l'exploitation forestière et de l'exportation du bois ;
- L'augmentation des superficies reboisées dans le pays ;
- La création de la ceinture verte pour lutter contre la désertification ;
- La sensibilisation à grande échelle des communautés ;
- La mise en œuvre de la gestion participative des Forêts avec les communautés

PARTIE II

Contribution des forêts et de la gestion forestière durable à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'objectif de la deuxième partie de ce questionnaire est de recueillir des renseignements sur la mesure dans laquelle les forêts et la gestion forestière durable ont contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans votre pays, et notamment à l'élimination de la pauvreté et de la faim (OMD1), à la préservation de l'environnement (OMD7) et à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement (OMD8).

19. Quelle contribution les forêts/la gestion forestière durable ont-elles apporté à l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim (OMD1) dans votre pays?

Veillez évaluer la contribution sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la plus faible et 5 la plus forte)

Forme de contribution:	1	2	3	4	5
Amélioration des conditions de vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Satisfaction des besoins de subsistance, y compris le bois de chauffe, le fourrage et les abris	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garantie de la sécurité alimentaire, y compris par le biais des systèmes agroforestiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Offre d'emplois, y compris dans le secteur informel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veillez préciser, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

- La production des plants forestiers en pépinière;
- La gestion directe des ressources financières issues des forêts communautaires ;
- L'utilisation des forêts dans la pharmacopée ;
- La fourniture du bois énergie.

20. Comment les forêts/la gestion forestière durable ont-elles contribué à la préservation de l'environnement (OMD7) dans votre pays?

Veillez évaluer la contribution sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la plus faible et 5 la plus forte)

Forme de contribution:	1	2	3	4	5
Mise à disposition d'habitats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soutien aux écosystèmes, aux espèces et à la diversité génétique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stabilisation des sols et des terrains pentus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sauvegarde des ressources en eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Séquestration du carbone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fourniture de bois d'œuvre, d'énergie et d'autres produits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veuillez préciser, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

21. Comment les forêts/la gestion forestière durable ont-elles contribué à la mise en place du partenariat mondial pour le développement (OMD8) dans votre pays?

Veuillez évaluer la contribution sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la plus faible et 5 la plus forte)

Forme de contribution:	1	2	3	4	5
Collaboration régionale et internationale sur les questions relatives à l'amélioration de la gouvernance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conclusion d'accords commerciaux intéressant des produits forestiers (par exemple, accords de libre-échange bilatéraux/infrarégionaux/régionaux/inter-régionaux, accords de partenariat volontaire avec l'Union européenne, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Renforcement des partenariats avec le secteur privé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mesures pour attirer l'investissement étranger dans le secteur forestier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Promotion de la coopération financière bilatérale et internationale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Renforcement des partenariats techniques, technologiques et scientifiques nord-sud et sud-sud	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veuillez préciser, en indiquant, si possible, le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

22. Les forêts/la gestion forestière durable ont-elles contribué aux progrès vers la réalisation de l'un ou l'autre des OMD non encore atteints dans votre pays?

Oui Non

Veuillez préciser, en indiquant le(s) lien(s) Internet du (des) document(s) pertinent(s):

OMD2: Assurer l'éducation primaire pour tous

OUI

OMD3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

OUI

OMD4: Réduire la mortalité infantile

OUI

OMD5: Améliorer la santé maternelle

Une bonne partie des populations rurales tire de la pharmacopée des médicaments et de la nourriture pour satisfaire leurs besoins

OMD6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Idem